

# Une alliance

pour augmenter la production hors quota

Depuis 40 ans, le Canada a mis en place un système de gestion de l'offre des produits agricoles dans les secteurs du lait, des œufs, du poulet et du dindon.

En même temps que les quotas, le gouvernement a donné aux offices de producteurs qui administrent un secteur sous gestion de l'offre le pouvoir de déterminer à quelles conditions une

personne peut produire ou mettre en marché un produit visé. Ces offices fixent donc actuellement le nombre de poulets, de poules pondeuses, de dindons ou de vaches qu'un Canadien a le droit de produire sans devoir acheter un quota.

**C'est ce qu'on appelle le hors quota.**

## HORS QUOTA AU CANADA

	Poulet	Poule pondeuse	Dindon	Vache laitière
Colombie-Britannique	2000*	100	Usage personnel : 50 Vente directe : 300	Pas de hors quota. Quota minimum : 4 kg
Alberta	2000	300	300	Permet de produire et transformer 50 litres de lait par jour sans quota
Saskatchewan	1000	300	100	Pas de hors quota. Pas de quota minimum
Manitoba	1000	300	100	Pas de hors quota. Quota minimum : 1 kg
Ontario	300	100	50	Pas de hors quota. Quota minimum : 10 kg
Québec	100	100	25	Pas de hors quota. Quota minimum : 10 kg
Nouveau-Brunswick	200	200	25	Pas de hors quota. Quota minimum : 10 kg
Nouvelle-Écosse	200	100	25	Pas de hors quota. Quota minimum : 10 kg
Île-du-Prince-Édouard	500	300	n/d	Pas de hors quota. Quota minimum : 5 kg
Terre-Neuve	100	100	n/d	Pas de hors quota. Quota minimum : n/d

\* Un permis doit être demandé annuellement au coût de 20 \$ et des données doivent être fournies, sans plus.

**Note :** Les chiffres fournis sont les plus récents. Plusieurs agriculteurs âgés de différentes provinces font état de hors quota ayant déjà été plus élevés dans les années 70-80 et qui auraient été abaissés au niveau actuel.

Nous n'avons trouvé aucune trace documentée de cette baisse.

Le tableau ci-contre détaille le hors quota par province au Canada.

On peut voir rapidement le fossé qui existe entre le Québec et la plupart des autres provinces du Canada. Rien n'explique ni ne justifie qu'un Albertain puisse produire 2000 poulets hors quota et un Québécois seulement 100.

Malgré nos recherches, nous n'avons pas été en mesure de trouver un seul tableau, calcul ou étude justifiant les niveaux de hors quota. Ils apparaissent complètement arbitraires, même si leur réglementation nous touche tous. Le pouvoir donné ici aux offices de producteurs est démesuré, sans justification et, à regarder les disparités provinciales, porte atteinte à l'égalité des Canadiens.

# Voilà pourquoi l'Union paysanne propose

- de confier la gestion et la fixation du hors quota au MAPAQ
- d'augmenter la limite de production hors quota de chaque production au Québec

Les scénarios contenus dans le tableau ci-dessous démontrent le bien-fondé d'une telle demande.

Cette mesure permettrait de répondre à un besoin réel. Des milliers de personnes ne peuvent trouver une place dans le système actuel, la hausse du hors quota donnerait de l'espace à la relève agricole, aux paysans, aux nouvelles productions et aux régions. Cette mesure stimulerait l'économie rurale et celle des régions : céréales, moulées, équipement agricole, abattage, etc. La population du Québec pourrait ainsi avoir accès à des marchés de proximité, de créneau et plus écologiques.

Production laitière						
Production	Nombre de producteurs	Production annuelle	Hors quota autorisé	Hors quota proposé par l'Union paysanne	Scénario	% de la production actuelle
Poules pondeuses	106	1,2 milliards d'œufs	100 poules pondeuses	300 poules pondeuses	500 nouvelles fermes par province (300 œufs/poule/année)	3,75%
Dindons	136	31 496 000 kg	25 dindons	300 dindons	500 nouvelles fermes	3,4%
Lait	6189	29 390 984 hl	0	50 litres/jour	1000 fermes	0,6%
Poulets	758	173 157 453 poulets	100 poulets	2000 poulets	1000 nouvelles fermes par province	1,15%

**Vous avez donc toutes les raisons de souhaiter le succès de l'Union paysanne!**



Devenez membre de l'Alliance de la terre et de la table.